PLATEFORME EUROPEENNE DES AUTORITES LOCALES ET REGIONALES

POUR LE DEVELOPPEMENT

En 2007, le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) a pris l'initiative de rassembler une large gamme d'associations de collectivités territoriales — nationales, européennes et mondiales — autour d'une nouvelle plateforme européenne des autorités locales et régionales pour le développement. Ce projet est soutenu financièrement par la Commission européenne pour une période de deux ans, à compter de janvier 2009.

La Plateforme a été officiellement lancée à l'occasion des Journées européennes du développement, à Strasbourg en novembre 2008. Elle comprend - en plus des associations nationales de collectivités territoriales du CCRE provenant de toute l'Europe - des associations européennes de régions, des grandes associations internationales ainsi que des villes. Le projet implique la Plateforme Afrique, Caraïbes, Pacifiques, regroupant les autorités locales de ces pays.

La Plateforme vise la réalisation de trois objectifs principaux:

- Premièrement, faciliter la mise en réseau de l'information, l'échange des expériences et des bonnes pratiques entre les partenaires et la préparation des positions communes;
- Deuxièmement, faciliter le dialogue entre les autorités locales et régionales et les autres partenaires du programme thématique européen « Acteurs non étatiques et autorités locales » (principalement des ONG);
- Troisièmement, rassembler les associations européennes et nationales d'autorités locales et régionales, et les villes actives dans la coopération pour le développement afin de parler d'une même voix auprès des institutions européennes.

La mise en place de cette Plateforme n'est pas une fin en soi ; elle constitue une première étape. La Plateforme a pour fonction principale de rendre beaucoup plus efficaces les initiatives des collectivités locales et régionales dans la coopération nord-sud. Elle offre également aux partenaires la possibilité d'apprendre les uns des autres et de présenter leurs activités.

Les différents membres de la Plateforme sont:

- Le CCRE avec ses associations nationales membres les plus actives dans la coopération internationale ainsi que son organisation mondiale, Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et Cités Unies France;
- Les autres organisations européennes de régions, telles la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM), l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) et l'Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE);
- Les réseaux internationaux de collectivités territoriales comme l'Association Internationales des Maires Francophones (AIMF);
- Les villes actives dans le développement comprenant Paris, Rome, Lyon et Bucarest (district 2).



Le secrétariat est assuré par le CCRE:

Conseil des Communes et Régions d'Europe

Contact : Lucie GUILLET Lucie.guillet@ccre.org

15 rue de Richelieu F-75001 Paris – France

Tel: +33 1 44 50 59 59 Fax: +33 1 44 50 59 60